

**INT 17-2025 - Réponse municipale à l'interpellation de la Conseillère Ariane Zwahlen et
consorts**

« Initiative cantonale « baisse d'impôts pour tous » - Augmentation des charges communales »

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

La Municipalité répond comme suit à l'interpellation citée en titre, déposée au Conseil communal du 23 juin 2025.

Question 1 :

La Municipalité prévoit-elle de se déterminer sur l'initiative « Baisse d'impôts pour tous – Redonner du pouvoir d'achat à la classe moyenne » ?

La Municipalité n'a pas pour habitude de prendre position sur ce genre de questions. Le débat sera suffisamment nourri pour que chaque citoyen.ne se fasse une opinion. Le cas échéant, l'UCV donnera la position majoritaire des communes vaudoises.

Question 2 :

Si oui, par quel biais ? Si non, pourquoi ?

Cf. réponse ci-dessus

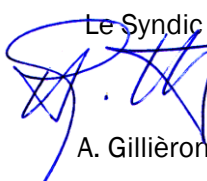
Question 3 :

La Municipalité compte-t-elle entreprendre des démarches en vue d'atténuer les possibles conséquences financières pour la commune d'une acceptation de l'initiative ?

Le résultat du vote et les éventuelles conséquences sont à ce jour totalement inconnus. Il est donc prématuré d'entreprendre quelque démarche que ce soit à ce stade.

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, d'accepter la réponse municipale à l'interpellation précitée.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic  A. Gillieron  La Secrétaire  S. Böhlen

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 29 septembre 2025

Réponse présentée au Conseil communal en séance du 10 novembre 2025